

Des désirs en contradiction avec la Charte de l'Atlantique ont été exprimés à Dumbarton Oaks

Amsterdam, 22. — Selon une information parvenue de Washington à l'agence Reuter, M. Cordell Hull, ministre américain des Affaires étrangères, a déclaré dans une allocution de bienvenue adressée à tous ceux qui prennent part à la conférence de Dumbarton Oaks que les travaux de la dite conférence avaient déjà été fixés dans les déclarations faites jadis à Moscou par les ministres des Affaires étrangères de l'U. R. S. S. des E. U. et de Grande-Bretagne.

« Nous sommes tous d'accord pour admettre, a-t-il ajouté, que l'organisme de sécurité collective que nous nous proposons de créer ne sera d'aucune utilité s'il ne peut se baser sur une force militaire à laquelle on en appellera en dernier lieu et lorsque tous les autres

moyens ont échoué. Cette force, a encore dit M. Hull, doit être à même d'intervenir alors immédiatement et avec des moyens suffisants. Il faut que, le cas échéant, nous puissions inconditionnellement compter sur elle. »

COMMENTAIRES ALLEMANDS

Berlin, 22. — Selon l'avis exprimé par les milieux politiques allemands, les discours de bienvenue prononcés à la conférence de la sécurité collective qui se tient à Dumbarton Oaks laissent entrevoir le désir commun des trois grandes puissances, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Union soviétique, d'admettre, après la guerre, d'une part le recours à la violence et d'autre part, de faire, dès à présent une discrimination entre « nations éprises de paix » et « nations belliqueuses. »

De cette façon, déclare-ton à Berlin, les trois puissances coalisées s'arrogent le droit de battre en brèche les aspirations d'un peuple et, si leurs intérêts politiques l'exigent de le considérer comme un élément de désordre contre lequel il faudrait sevir. Ce désir est en flagrante contradiction avec les principes de la Charte de l'Atlantique. Dans les meilleures précises, on n'estime pas exclu que les participants à la conférence mettront tout en œuvre pour obtenir un résultat positif car les Etats-Unis tout comme l'Angleterre et l'Union Soviétique ont intérêt à faire réélire Roosevelt. Dans cet ordre d'idées, il est piquant de remarquer l'assurance faite que les petites nations auraient aussi leur rôle à jouer dans le cadre de l'organisation d'après-guerre, bien que la tendance générale de la décision aux grandes puissances soit évidente. A l'avis de la Wilhelma-trasse, la déclaration du représentant britannique, Sir Cadogan, reflète le désir de la Grande Bretagne de ne pas s'accrocher d'emblée à des formules fixes afin de maintenir les mains libres pour prendre des décisions ultérieures.

Le discours du représentant soviétique, Gromyko, on peut inférer qu'il n'y a plus question d'harmonie entre les Alliés à propos de la politique d'après-guerre. Dans les meilleurs intérêts britanniques, Sir Cadogan, reflète le désir de la Grande Bretagne de ne pas s'accrocher d'emblée à des formules fixes afin de maintenir les mains libres pour prendre des décisions ultérieures.

Tokio, 22. — On apprend que le gouvernement publierà mercredi un arrêté impérial relatif aux décisions d'exécution pour la mobilisation des femmes dans l'industrie de guerre et dans d'autres activités importantes en rapport avec la guerre sur le front intérieur. Le résultat entre en vigueur le jour de sa publication.

LA MORT DU CARDINAL MAGLIONE

Berlin, 22. — Une dépêche de Milan annonce la mort du cardinal secrétaire d'Etat Maglione.

Mgr Maglione était né le 2 mars 1877 à Casoria (diocèse de Naples). Après avoir terminé ses études au Collège Capranica, à Rome, il obtint ses grades de philosophie et de théologie à l'Université Gregorienne. Peu après il obtint également son doctorat en droit canon.

A la fin de ses études, il fut nommé prêtre dans une paroisse des environs de Rome et cumula ses fonctions avec celles de chargé de cours à l'Académie Pontificale de la Noblesse. Il fut également professeur extraordinaire de théologie au Collège Léon X.

En 1908, il devint secrétaire de la nonciature apostolique au Costa Rica. En 1910, il fut promu chanoine du Pape, et en 1918 il devint prélat.

En 1939 Mgr Maglione fut admis en vertu d'un bref de SS. Pie XI, au Consistoire des cardinaux archiprêtres. Peu après, il reçut la pourpre cardinalice. Le 2 mars 1939, le pape Pie XII le nomma cardinal secrétaire d'Etat, et le 11 juin de la même année, il fut également promu cardinal protecteur de l'Eglise Nationale Allemande à Rome.

Mobilisation des Polonais DANS LES TERRITOIRES EVACUÉS PAR LES TROUPES ALLEMANDES

Stockholm, 22. — La radio soviétique a publiée une ordonnance du « Comité national polonais de la libération », d'après laquelle la mobilisation partielle, ainsi que l'incorporation de la population au service militaire est décretée. Cette mesure s'applique au territoire évacué par l'armée d'occupation allemande.

Tokio, 22. — On apprend que le gouvernement publierà mercredi un arrêté impérial relatif aux décisions d'exécution pour la mobilisation des femmes dans l'industrie de guerre et dans d'autres activités importantes en rapport avec la guerre sur le front intérieur. Le résultat entre en vigueur le jour de sa publication.

LA SITUATION AUX INDES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A l'Angleterre qu'elle doit renoncer à sa mainmise sur l'Inde et en outre fixer la date de l'indépendance de l'Inde d'une façon définitive. Cela ne signifie pas autre chose qu'un avis de l'oncle Sam à John Bull d'avoir à quitter l'Inde sans délai.

Brièvement parlant, la politique américaine à l'égard de l'Inde présente deux aspects. Tout d'abord, elle fait front commun avec l'impérialisme britannique en face du danger japonais. Dans cette coalition de force contre un ennemi commun, l'impérialisme américain est forcée d'adopter la même position que l'Angleterre vis-à-vis de l'aspiration nationaliste indienne. L'expression concrète de cette coalition est l'envoi de soldats américains dans l'Inde à l'encontre du désir de la population.

En 1908, il devint secrétaire de la nonciature apostolique au Costa Rica. En 1910, il fut promu chanoine du Pape, et en 1918 il devint prélat.

En 1939 Mgr Maglione fut admis en vertu d'un bref de SS. Pie XI, au Consistoire des cardinaux archiprêtres. Peu après, il reçut la pourpre cardinalice. Le 2 mars 1939, le pape Pie XII le nomma cardinal secrétaire d'Etat, et le 11 juin de la même année, il fut également promu cardinal protecteur de l'Eglise Nationale Allemande à Rome.

On constate ici qu'il n'est pas toujours possible de séparer la question économique de la question politique lorsque l'on traite de l'expansion impérialiste d'une puissance quelconque. Mais que que soient les résultats de ces manœuvres politiques pour gagner la sympathie du peuple indien Wall Street pourra toutefois une politique de pénétration indépendante de tous les intérêts de tous les intérêts soit de l'Angleterre soit de l'Inde. Il s'agit purement et simplement d'expansion impérialiste. Parmi les exemples variés de cette pénétration on peut citer les deux cas suivants : le premier, c'est la conversation qui eut lieu récemment entre les hommes d'affaires américains et un représentant indien dans le but de trouver les possibilités d'une participation américaine dans la vie de l'Inde par le moyen notamment d'investissement de capitaux et d'exportations de machines. Comme l'Inde est devenue aujourd'hui, un état créancier de l'Angleterre et comme l'Amérique est elle-même créancière de l'Angleterre, les hommes d'affaires américains se montrent très soucieux de

Un accord entre Tito et le gouvernement exilé yougoslave

Berlin, 22. — D'après des nouvelles britanniques, un accord est intervenu entre le « Comité national de libération de Tito » et le gouvernement yougoslave exilé du roi Peter, aux termes duquel Tito reçoit le commandement en chef et son comité est reconnu comme « gouvernement provisoire ». Le gouvernement exilé yougoslave adopte le principe démocratique général et condamne qui conque ayant ouvertement ou secrètement collaboré avec l'ennemi, dans une partie quelconque de l'ancienne Yougoslavie.

Dans une déclaration du comité de Tito, le général Milhaiovitch est qualifié de traitre. D'après Reuter, le « premier ministre » du gouvernement exilé yougoslave, le Dr Subasic, a joué un rôle prépondérant dans ces accords. C'est lui qui s'était rencontré en Italie avec Churchill et Tito.

Le cas où ces nouvelles se confirmeraient, ce qui est très vraisemblable, le gouvernement exilé aurait définitivement capitulé devant Moscou, sans obtenir de garantie palpable pour le maintien de son régime. Telle est l'opinion des milieux politiques allemands qui avaient prévu depuis des semaines les événements qui se sont produits aujourd'hui.

L'église Santa Croce de Florence a été endommagée

Milan, 22. — Lors du bombardement de la ville de Florence, déclarée ville ouverte, l'église Santa Croce fut aussi gravement endommagée. L'église est un sanctuaire pour le monde civilisé tout entier, car elle ne possède pas seulement des œuvres d'art célèbres, mais aussi les tombeaux de Machiavelli et de Galilée, ainsi que des poètes italiens Ugo Foscolo et Alfieri. Elle abrite également le cénotaphe du Dante.

fournir à l'Inde différentes marchandises, mais surtout des machines-outils pour le développement industriel de l'Inde sous son égide.

LA LOTERIE NATIONALE

Les tranches seront tirées en deux parties, chacune étant dotée d'un tableau de lots complet

D'importantes modifications viennent d'être apportées à la Loterie Nationale.

Ces dispositions ont pour objet de mettre en harmonie le régime des émissions et des tirages avec les circonstances actuelles de placement à partir de la 31e tranche de la Loterie Nationale 1944 en procédant chaque semaine (le jeudi) au tirage de la moitié de la tranche seulement.

Chaque tranche sera divisée en deux parties dotées chacune d'un tableau de lots complet. La première partie de la tranche comprendra les billets portant les numéros de 000 000 à 150 000 ; la deuxième partie les billets portant les numéros 150 000 à 300 000. Le tirage du 24 août sera celui de la 31e tranche. La partie du 31 août, 31e tranche, 32e partie, celui du 7 septembre, 32e tranche, la partie etc., etc.

L'attention est appelée tout particulièrement sur le paiement des lots car les billets actuellement mis en vente ne comportent aucune différenciation entre les deux parties de la tranche, seuls les numéros entiers, c'est-à-dire l'ensemble des chiffres composant le numéro, permettent de faire la distinction.

Exemple : tirage du 24 août, 31e tranche, 1re partie (comprenant les billets N° 000 001 à 150 000) : les billets se terminant par le chiffre 5 gagnent 200 fr ; les billets se terminant par le chiffre 16 gagnent 400 francs.

Il en sera de même pour la 31e tranche 2e partie tirage du 31 août, pour laquelle seuls les billets portant les numéros compris entre 150 001 et 300 000 entreront en ligne de compte.

Exemple : tirage du 31 août, 31e tranche 2e partie (comprenant les billets N° 150 001 à 300 000) : les billets se terminant par le chiffre 7 gagnent 200 fr ; les billets se terminant par 14 gagnent 400 fr.

Ces billets ne sont payables que s'ils appartiennent aux numéros compris entre 150 001 et 300 000.

LE NOUVEAU TABLEAU DES LOTS

Voici le nouveau tableau de lots, applicable chaque jeudi, à chaque partie de tranche :

Série A Série B

1 lot	6.000.000 fr.	2.000.000 fr.
1	1.000.000	1.000.000
1	750.000	500.000
1	250.000	200.000
3	100.000	100.000
4	50.000	100.000
8	25.000	50.000
15	12.000	50.000
15	10.000	40.000
15	8.000	25.000
15	6.000	15.000
15	4.000	10.000
150	2.000	4.000
1.500	400	800
15.000	200	300
15.000	200	200
Soit 31.744 lots		

Un discours du régent Horthy

Budapest 22. — A l'occasion de la prestation de serment dimanche d'officiers nouvellement promus, le régent Horthy a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

« Indépendamment de la défense du territoire, nous avons de tous temps accompli dans la vallée danubienne, une mission européenne. Engagés en plein milieu dans les opérations venant de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, nous devons également aujourd'hui tenir tête. »

Le régent a exhorté les jeunes officiers à maintenir avant tout l'unité intérieure des Hongrois. « Dans les rangs des Hongrois a-t-il ajouté, il n'y a pas de place pour des tendances susceptibles de diviser les Hongrois. A l'heure du grand conflit mondial où l'existence de notre pays est en jeu, une des tâches primordiales est de maintenir sur le front intérieur l'ordre et la paix. »

Londres, 19. — Il est probable que le ministre polonais exilé entreprendra un nouveau voyage à Moscou prochainement.

—

ANNONCES LÉGALES

TOURISTE DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 29 Juin 1944. — EXTRAIT : La nemmée BREMONT Germaine femme 81X, bâtarde, demeurant à Roubaix, 78, rue Ma Campagne, a été condamnée à l'emprisonnement pendant TROIS MOIS (avec sursis) et par corps à une amende de 100 francs.

TOURISTE DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 4 juillet 1944. — EXTRAIT : La nemmée COGET Marie-Antoinette, femme 54, a été condamnée à l'emprisonnement pendant deux mois et interdits en faveur de la partie, ont été condamnés par contumace, par la Section spéciale de Douai, le 20 juillet 1944 à deux ans de prison et 1.200 fr. d'amende, et interdits pendant 5 ans de l'exercice des droits énumérés à l'article 42 du Code pénal, pour activité communiste, détentrice et publication d'écrits communistes, et en outre, pour SALVETTI Livio, détention de fausse carte d'identité. — Vu : le Procureur général : signé : Ilisso. — Pour le Greffier en chef : Maurice FOSTIER 26242

TOURISTE DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 29 Juin 1944. — EXTRAIT : La nemmée DURIEU Félicie, femme LEONTE, a été condamnée à l'emprisonnement pendant deux mois et par corps à une amende de 100 francs.

TOURISTE DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 1er juillet 1944. — EXTRAIT : La nemmée VINGT MILLE FRANCS, pour avoir falsifié du lait par un emballage à 35 %. Le Tribunal a, en outre, ordonné l'insertion du présent jugement, par extrait, dans les journaux « L'Echo du Nord », « Le Réveil du Nord » et « Le Journal de Roubaix ». Et sur les conclusions de M. CRUSSAIRE, Avocat, l'a condamnée à payer à l'Union des Producteurs de Lait et de Beurre du Nord et du Pas-de-Calais, la somme de QUATRE CENT FRANCS, pour avoir falsifié du lait par un emballage à 35 %. Le Tribunal a, en outre, ordonné l'insertion du présent jugement, par extrait, dans les journaux « L'Echo des Syndicats ». Le Tribunal l'a, en outre, condamnée en tous les dépens. Le tout par application des articles 1. 3 et 7 de la loi du 1er août 1905, 52 du Code pénal, 194 du Code d'instruction criminelle N° ayant appel. — Vu au Parquet, pour le Procureur de la République, le Substitut (signé) : SCHLEKER. Pour extrait conforme, le Greffier (signé) : DUBOIS 19.534

TOURISTE DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 4 juillet 1944. — EXTRAIT : Le nommé VANDENBERGHE Alphonse bâtarde, demeurant à Creix, 10, rue Jean-Jaurès, a été condamné à l'emprisonnement pendant deux mois et par corps à une amende de 100 francs.

TOURISTE DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 4 juillet 1944. — EXTRAIT : Le nommé VANDENBERGHE Alphonse bâtarde, demeurant à Creix, 10, rue Jean-Jaurès, a été condamné à l'emprisonnement pendant deux mois et par corps à une amende de 100 francs.

TOURISTE DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 4 juillet 1944. — EXTRAIT : Le nommé VANDENBERGHE Alphonse bâtarde, demeurant à Creix, 10, rue Jean-Jaurès, a été condamné à l'emprisonnement pendant deux mois et par corps à une amende de 100 francs.

TOURISTE DE PREMIÈRE INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 4 juillet 1944. — EXTRAIT : Le nommé VANDENBERGHE Alphonse bâtarde, demeurant à Creix, 10, rue Jean-Jaurès, a été condamné à l'emprisonnement pendant deux mois et par corps à une amende de 100 francs.

TOURIST